

L'INFORMATEUR

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous,

Le 24 janvier dernier, en assemblée générale, le SES vous présentait la réponse patronale à nos demandes syndicales déposées l'automne dernier. Disons-le, ce dépôt patronal semble peu - voire ne semble pas - répondre aux besoins soulevés par les enseignant.e.s. On y parle d'une augmentation de la présence au travail, d'une révision des modalités liées à la tâche éducative, de l'ouverture de la semaine de travail et de l'amplitude quotidienne (EDA et FP), d'une révision des critères de formation de groupes, etc. Face à un tel écart dans les moyens à privilégier pour faire face aux difficultés vécues dans nos milieux, l'ensemble des syndicats affiliés à la FAE se sont rassemblés le 17 février dernier afin d'adopter les phases d'affirmation et de persuasion du plan d'action-mobilisation de la négociation 2023.

Au cours des prochaines semaines, le comité local d'action-mobilisation verra à la mise en place de ces actions. Nous irons à votre rencontre afin de discuter de la négociation et de solliciter votre participation. Votre mobilisation sera essentielle pour établir un rapport de force face au gouvernement et pour faire des gains. C'est pourquoi nous espérons que vous serez nombreux à vous mobiliser et que vous serez solidaires tout au long des luttes que nous mènerons au cours de cette négociation.

Localement, nous travaillons sur divers dossiers, et particulièrement sur l'ouverture des nouvelles écoles secondaires. Au cours des dernières semaines, nous sommes parvenus à une entente avec le centre de services des Trois-Lacs en lien avec le déplacement de personnel et l'ouverture des nouvelles écoles. Vous trouverez, dans la section « Entente - Nouvelles écoles », les éléments essentiels de cette entente. Pour celles et ceux qui seront intéressé.es à travailler dans les écoles de St-Zotique et de Vaudreuil-Dorion, des consultations menées par les directions de ces établissements auront lieu en mars et en avril prochain. Assurez-vous d'y participer si vous voulez que votre voix soit entendue!

Dans le but de rester informé.e sur l'ensemble de ces dossiers, nous vous invitons à vous abonner à notre page Facebook, à consulter notre site web et à lire les différents envois syndicaux. Nous tenons aussi à vous rappeler de ne pas hésiter à faire appel à vos délégué.e.s ou à votre syndicat local pour toute question ou pour toute situation préoccupante ayant lieu dans votre milieu. Il nous fera plaisir de vous aider.

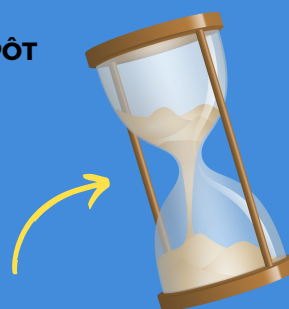
Votre présidente,
Martine Dumas

SAVIEZ-VOUS QUE...?

Votre contrat de travail prend fin le 31 mars prochain.

ÊTES-VOUS AU COURANT DU DÉPÔT PATRONAL?

INFORMEZ-VOUS!



POUR EN SAVOIR PLUS SUR NOS DEMANDES SYNDICALES ET SUR LA NÉGOCIATION



VISER TOUJOURS PLUS HAUT
PROFS EN NÉGO

Fae

Fédération autonome de l'enseignement

Avis de recherche



Action-mobilisation !

Nous sommes à la recherche d'enseignant.e.s afin d'opérationnaliser nos actions de mobilisation dans nos écoles et nos centres.

Ça vous intéresse?

Contactez-nous ou parlez-en à votre délégué.e.

Projet pilote / épreuves ministérielles en ligne

Le ministère a mis en place un projet pilote afin d'explorer la possibilité d'administrer les épreuves ministérielles à distance. Si vous participez à ce projet pilote, nous voulons vous entendre! Contactez-nous!

Lien vers notre courriel : infosyndicat@leses.org



NOUVELLES EN BREF



- La semaine pour l'école publique a un nouveau porte-parole! Nous sommes très fiers de vous annoncer que Simon Boulerice prendra le relais pour les trois prochaines années de cet événement phare de la FAE!



- Nouveau cours de Culture et Citoyenneté québécoise (CCQ) : La FAE dénonce une implantation à marche forcée.

Lisez l'avis et les recommandations de la FAE en cliquant sur le texte ou en balayant le code QR!



- La FAE est maintenant membre de la *Coalition pour une saine alimentation scolaire* ainsi que du regroupement *Collectif pour un Québec sans pauvreté*. Cliquez sur les vignettes pour en savoir plus!



Négos - À venir



EN MARS

Surveillez la venue de l'exécutif de SES et du comité d'action-mobilisation dans vos écoles et vos centres! Nous irons à votre rencontre!

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE DEMANDE?



Le mois de mars est la période privilégiée pour faire plusieurs demandes auprès du CSSTL:

- congé à traitement différé;
- congé sans solde de longue durée;
- retraite progressive;
- mutation;
- changement de champ.

Ne passez pas tout droit et assurez-vous de remettre votre demande à temps!

Si vous avez des questions, communiquez avec le syndicat pour parler au conseiller responsable de ce dossier.

Accédez aux formulaires de demande sur notre page web en cliquant ici ou en balayant le code QR



ENTENTE - NOUVELLES ÉCOLES



Déplacement de personnel - processus de mutation et d'affectation

Au cours des dernières semaines, conformément à l'article 5-3.17.10 de notre entente locale, le syndicat a conclu une entente avec le CSS des Trois-Lacs en lien avec le déplacement de personnel engendré par l'ouverture de deux nouvelles écoles et le transfert d'élèves, incluant le transfert du programme SAÉ du Chêne-Bleu vers la Cité-des-Jeunes.

Vous trouverez, dans le texte qui suit, les principaux aspects de cette entente vous permettant ainsi de mieux comprendre les processus de mutation qui auront lieu au printemps prochain.

D'abord, il est important de savoir que le transfert d'élèves à une autre école entraîne obligatoirement un transfert équivalent d'enseignants réguliers à cette même école, en fonction des besoins et des surplus. Dans cette procédure particulière, les mutations volontaires sont accordées en priorité aux enseignant.es des écoles sœurs (Programme SAÉ du Chêne-Bleu vers Cité-des-Jeunes / Cité-des-Jeunes vers Vaudreuil-Dorion / Soulanges vers St-Zotique).

Il est prévu que l'ensemble du processus de mutation des enseignant.es se déroule en deux parties :

- 1) la séance particulière (réservée exclusivement aux enseignant.es qui ont une priorité de transfert à l'école sœur);
- 2) la séance régulière (destinée aux enseignant.es qui désirent une mutation à l'une des écoles secondaires du territoire pour l'année scolaire 2023-24).

Pour participer à l'une de ces séances ou aux deux, les enseignant.es volontaires doivent faire parvenir une demande de mutation à l'aide du ou des formulaires prescrits à cet effet **au plus tard le 1er avril** ([voir formulaires – site Web du SES](#)).

Il est important de savoir que, lors des rencontres de mutation (particulière et régulière), les enseignant.es qui ont fait une demande de mutation volontaire peuvent décider de retirer leur demande ou de ne pas exprimer leur droit de parole.

Rappelez-vous que le processus de mutation n'identifie que le nombre de postes réguliers par champ dans chaque école, et non, les informations sur les tâches. Le processus de confection et de répartition des tâches d'enseignement relève de la responsabilité conjointe de la direction et des enseignants de chaque champ ou de chaque discipline tel que prescrit à la clause 5-3.21. Ce processus ne peut donc commencer que lorsque la liste des enseignant.es régulier.es affecté.es à chaque école sera connue.

Première partie: Le processus particulier

Au cours de la première semaine de mai (2 et 4 mai), trois séances de mutation particulière auront lieu pour les enseignant.es qui ont fait une demande de mutation volontaire. Lors de ces rencontres, dans le respect des besoins de chaque école, les demandes seront traitées par école, par champ ou discipline, en respectant l'ordre d'ancienneté. Lorsque le service des ressources humaines et de l'organisation scolaire aura confirmé la mutation volontaire telle que demandée par l'enseignant.e, en tenant compte des besoins réels, ces affectations seront définitives et les enseignant.es concerné.es ne pourront participer au processus régulier d'affectation et de mutation qui suivra pour modifier leur nouvelle affectation.

Deuxième partie : Le processus régulier

Le 16 mai, une séance de mutation régulière aura lieu pour les enseignant.es régulier.es qui ne pouvaient pas participer au processus particulier ou qui n'ont pas exprimé leur droit de mutation lors de la séance particulière, et qui désirent une mutation volontaire dans un autre champ ou dans une autre école secondaire du territoire. Tout comme pour le processus particulier, le processus régulier se déroule par école, par champ ou discipline, en respectant l'ordre d'ancienneté.

Ce n'est que dans le cas où il y aurait des besoins non comblés ou des surplus dans certains établissements à la suite de la mutation régulière que le mouvement de mutation obligatoire sera appliqué conformément au processus régulier prévu à la clause 5-3.17 de l'entente locale. Dans un tel cas, l'ordre inverse d'ancienneté sera appliqué pour les mutations obligatoires.

Au terme du processus régulier, si des postes se créent et qu'il reste des demandes de mutation volontaire qui n'ont pas été accordées, ces nouveaux postes seront offerts en priorité, et ce, par ordre d'ancienneté aux enseignant.es n'ayant pas reçu de réponse favorable lors du processus régulier.

ENTENTE-NOUVELLES ÉCOLES



Déplacement de personnel - processus de mutation et d'affectation (suite)

Sachez qu'il a aussi été convenu que les listes d'ancienneté des enseignant.es régulier.es par champ et discipline soient disponibles et affichées dans chacune des écoles, le plus tôt possible. Celles-ci comprennent les listes d'ancienneté par champ, pour chaque établissement et celles par champ, pour l'ensemble des enseignant.es au secondaire du CSSTL.

Si vous avez des questions en lien avec le processus de mutation et d'affectation, n'hésitez pas à communiquer directement avec le syndicat. Il nous fera plaisir de vous aider.

Nouvelles écoles - consultations

D'ici la fin du processus de mutation et d'affectation, afin de planifier l'ouverture des nouvelles écoles, il a été convenu avec le CSSTL que les enseignant.es intéressé.es à être affecté.es à l'une de celles-ci puissent participer à des consultations des directions sur certains sujets (le matériel des laboratoires de sciences, des gymnases et des locaux d'arts, l'achat des dictionnaires français et anglais, le matériel informatique et le contenu de l'agenda scolaire, les règlements scolaires, le code vestimentaire, le plan d'évacuation). Ces consultations sont actuellement prévues les 13 mars et 11 avril.

À la suite du processus régulier d'affectation et de mutation, les directions des nouvelles écoles tiendront une rencontre avec les enseignant.es affecté.es à leur école afin de procéder à la formation d'un conseil d'école provisoire, élu par les pairs. Ainsi, l'école et les enseignant.es pourront répondre aux obligations des consultations prévues à 4-7.05 de l'entente locale, et déterminer les enseignant.es ressources et les enseignant.es mentor.es conventionnés.es.

Pour l'ensemble du processus consultatif lié à l'ouverture des nouvelles écoles, le syndicat s'est entendu avec le CSSTL afin d'utiliser les journées pédagogiques disponibles ainsi que les rencontres collectives communes afin de faciliter la participation des enseignant.es et éviter un alourdissement de leur tâche.

MOBILISATION CITOYENNE



Il y a longtemps que les organisations syndicales martèlent que le système d'éducation a besoin d'amour (voir [l'action de la FAE du 14 février dernier](#)). Or, nous ne sommes pas les seuls. À l'initiative d'un regroupement d'organismes citoyens œuvrant pour l'école publique (Debout pour l'école ! École ensemble, Je protège mon école publique (JPMÉP) et le Mouvement pour une école moderne et ouverte), un véritable forum citoyen a été mis en place afin de consulter toute la population sur cet enjeu. Ce forum est indépendant du gouvernement, des partis politiques et de toutes autres organisations, corporations ou associations. Une consultation citoyenne par et pour les Québécoises et Québécois de demain.

Certains de ces forums auront lieu très prochainement dans notre région :

- Montréal : 10 et 11 mars / 14 et 15 avril
- Longueuil : 17 et 18 mars
- Laval : 24 et 25 mars



Si vous voulez y participer, un formulaire ainsi que toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site web www.parlonseducation.ca . C'est par la mobilisation citoyenne et un consensus qu'ensemble, nous pourrions transformer notre belle école publique!

Pascal Guinois
Vice-président



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Le syndicat forme un nouveau groupe de travail pour s'attaquer au problème de la violence faite aux enseignant.e.s, en lien avec la santé et la sécurité au travail. En effet, nous constatons que divers éléments pourraient être mis en place dans nos écoles et nos centres pour venir en aide au personnel qui vit de la violence physique ou psychologique en milieu de travail, que ce soit de la part des élèves ou des adultes.

Nous sommes donc à la recherche d'enseignant.e.s qui serait intéressé.e.s à y participer.

ÇA VOUS INTÉRESSE? ÉCRIVEZ-NOUS!



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES - 8 MARS



Dans le cadre de la Journée internationale des droits des Femmes, le thème 2023, retenu par le Collectif 8 mars, est "Résistances féministes".

« Un slogan comme un chant de ralliement, un appel à la lutte, des mots scandés par nos aïeules, nos sœurs et nos alliés.e.s, hurlés dans les rues, collés sur les murs, murmurés dans nos intimités, ressentis au plus profond de nous-mêmes. Un slogan fait de nos diversités, alimenté par nos colères, nourri par notre sororité. L'heure n'est pas à la division. Elle n'est pas à la négociation. L'heure n'est pas silencieuse. Elle est grave. L'urgence climatique, les polarisations, privatisations, l'effritement des droits des femmes, l'augmentation des violences à nos égards, l'exacerbation des inégalités, la montée du racisme, le sexisme décomplexé, la haine assumée. Un slogan comme une évidence. L'amour comme acte de résistance. »

Lors de cette journée, le SES vous invite à vous rendre sur sa page Facebook pour rendre hommage à une ou plusieurs femmes de votre milieu que vous trouvez inspirante.s. Parmi toutes les femmes qui auront été honorées, nous procéderons à un tirage de prix à contenus féministes. Participez en grand nombre!

Illustration : Marin Blanc
Collectif 8 mars.
Coopérative Belvédère communication.

POUR VOUS
ABONNER À LA PAGE
FACEBOOK DU SES



Des bourses pour souligner la persévérance d'étudiantes de nos écoles et de nos centres

La FAE et le SES décernent, chaque année, des bourses pour encourager des filles et des femmes aux études qui sont des modèles de persévérance.

Vous voulez en savoir davantage sur ces bourses ou inscrire une candidate?

Cliquez sur ces images ou rendez-vous sur les sites web de la FAE et du SES.

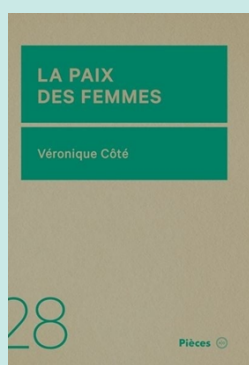
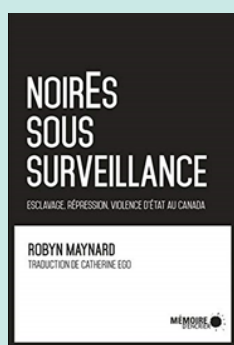


Profitez de la relâche pour développer votre côté féministe!

Voici quelques recommandations culturelles à contenus féministes. Celles-ci se veulent ludiques, tout en pouvant amener une réflexion et un apprentissage. Ces œuvres ont été choisies parce qu'elles ont été créées par des femmes qui y présentent un point de vue féministe ou parce qu'elles mettent en scène des personnages principaux féminins forts.

«
Les
libraires

Quelques lectures (essais, romans et poésie)



Des fleurs qui n'ont pas de nom
- Rowan Mercille

Bandes dessinées



Séries



Grace et Frankie – Netflix



Les Simone – Tou.tv



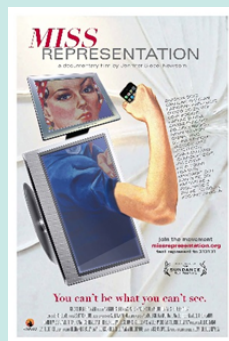
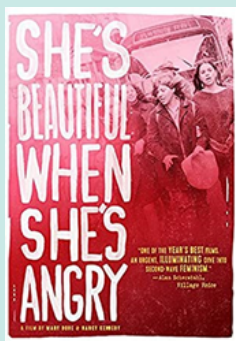
Trop. – Tou.tv

Dollface – Disney+



Documentaires

She's beautiful when She's angry – Amazon Prime



Miss Representation – Vimeo

Loto-méno – Tou.tv



Feminists: What were they thinking? – Netflix

Balados - Cliquez sur les images pour écouter!

Tomber: Michel Brulé – India Desjardins



À plat ventre – Loonie



Les ficelles – Amélie Faubert, Solène Paré et Emna Achour